



*Chers compatriotes,*

Ce mois-ci, **j'ai eu le plaisir de me rendre pour la première fois à Malte**. Aux côtés de Sandrine Lelong-Motta, ambassadrice de France à Malte, ainsi que d'Olivier Lebel et Carole de Bresson, conseillers des Français de l'étranger, **nous avons eu l'opportunité de rencontrer la communauté française de l'archipel**, lors de **visites officielles** mais aussi dans des **moments plus informels et conviviaux**.

**Les travaux parlementaires se poursuivent activement**. Nous avons notamment examiné **deux propositions de loi relatives aux soins palliatifs et au droit à l'aide à mourir**. Si je me réjouis que l'Assemblée nationale ait voté à l'unanimité pour renforcer les soins palliatifs, j'ai choisi, en ce qui concerne la fin de vie, de m'abstenir et d'exprimer mes doutes en toute sincérité. Vous pouvez retrouver **mon explication de vote** en cliquant [ICI](#).

Je prépare également **l'examen en commission des affaires européennes de ma proposition de résolution européenne visant à condamner la politique de ségrégation infligée aux femmes afghanes par le régime des Talibans**. Ce texte appelle à des mesures concrètes pour mettre un terme aux atteintes graves à leurs droits fondamentaux.

Par ailleurs, **j'ai re-déposé une proposition de résolution** déjà présentée lors de la précédente législature, **condamnant l'éducation à la haine des enfants palestiniens**. Cette initiative fait écho à la décision prise le 7 mai dernier par le Parlement européen, qui a voté à une très large majorité le gel de l'aide financière à l'Autorité palestinienne dans le domaine de l'éducation, en raison du maintien des contenus et références haineuses dans les manuels scolaires.

Enfin, **je me rendrai prochainement en Israël**, du 1er au 6 juin, et serai de retour en **Italie** à la mi-juin, **aux côtés du ministre des Français de l'étranger Laurent Saint-Martin**.

Je reste bien entendu **à votre écoute**. N'hésitez pas à **rejoindre les boucles WhatsApp dédiées aux Français de chacun des pays de notre circonscription** pour suivre plus facilement mon action et rester en contact.

À très bientôt,

*Fidèlement,*

Caroline Yadan



# PROPOSITION DE LOI VISANT À LUTTER CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## EN commission



J'ai proposé que les **élus étudiants** soient tenus de suivre une **formation préalable à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme, les discriminations, les violences et la haine.**

Il est impératif que les membres de ces organes de représentation étudiante comprennent et respectent nos valeurs républicaines.

[Regarder](#)



J'ai défendu un amendement prévoyant que **le référent racisme et antisémitisme suive une formation adaptée aux enjeux actuels**, incluant les **formes renouvelées** d'antisémitisme, telles que définies par l'IHRA.

Je propose aussi qu'il établisse un rapport annuel d'activité rendu public.

[Regarder](#)



J'ai proposé d'**instaurer une obligation de retrait sous 72 heures de tout message raciste, antisémite ou incitant à la haine ou à la violence.**

Dans une volonté de compromis, j'ai accepté que le **délai soit de 8 jours.**

Réactivité. Responsabilité. Intransigeance.

[Regarder](#)

## EN séance



**83 % des étudiants juifs redoutent avant tout les propos, actes de l'extrême-gauche.**

Non, collègues de LFI, **l'antisémitisme n'est pas résiduel.** Il est **nourri par votre haine obsessionnelle d'Israël**, seul État dont la critique mène si souvent à un appel à sa négation ou sa destruction.

Il est encore temps d'entamer votre propre introspection.

[Regarder](#)

Je me félicite de l'**adoption de plusieurs de mes amendements** à la proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, portée par mes collègues Constance Le Grip et Pierre Henriët.

Des **mesures fortes** pour endiguer ce véritable fléau !

**Caroline Yadan**  
Députée des Français établis hors de France

Proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur

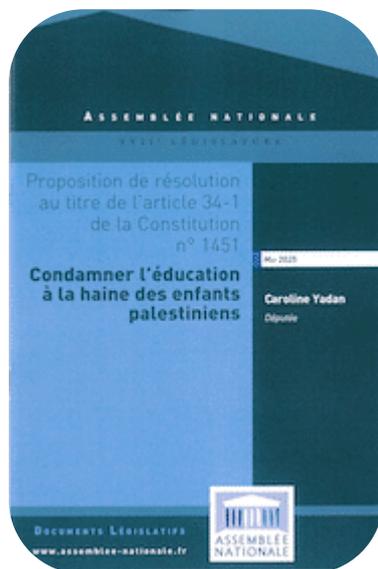
**AMENDEMENTS** **ADOPTÉS**



- ✓ **FORMATION À L'HISTOIRE DE L'ANTISÉMITISME ET SES FORMES RENOUVELÉES POUR CHAQUE ÉTUDIANT ET RÉFÉRENT QUALIFIÉ**
- ✓ **FORMATION À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME, LE RACISME, LES DISCRIMINATIONS POUR LES ÉLUS ÉTUDIANTS**
- ✓ **RETRAIT, SOUS 8 JOURS, DE TAGS ET AFFICHES HAINEUX**



## **PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À CONDAMNER L'ÉDUCATION À LA HAINE DES ENFANTS PALESTINIENS**



**Dans tous les niveaux de classes et dans toutes les matières enseignées**, les observateurs attestent d'une **augmentation des insertions** systématiques de matériels pédagogiques **qui incitent à la violence, glorifient les actes de terreur** et les terroristes, **encouragent le Jihad et le martyr, répandent l'antisémitisme, diabolisent Israël** le qualifiant de "Petit Satan" et nient son existence.

**L'école ne doit pas être le lieu de l'endoctrinement ou de formation des combattants de demain.** Elle **doit**, au contraire, **leur offrir les clés de leur avenir pour qu'ils deviennent les bâtisseurs de la paix de demain.**

## **ADOPTION DES TEXTES SUR LE RENFORCEMENT DES SOINS PALLIATIFS ET DE L'AIDE À MOURIR**

Après plusieurs semaines de travaux parlementaires d'une grande tenue, **l'Assemblée nationale a adopté deux lois, aussi intimes qu'attendues par les Français.**

Les soins palliatifs et la fin de vie sont des **questions délicates**. Elles touchent à ce que nous avons de plus personnel.

Il était donc **essentiel que les parlementaires de tous bords puissent aborder ces sujets** avec humilité et humanité.

Sur la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, **j'ai choisi, pour le moment, de ne pas me prononcer et de m'abstenir.**

Je vous invite à lire **mon communiqué** à ce sujet, en cliquant **[ICI](#)**.



Hier, l'Assemblée nationale s'est prononcée sur deux propositions de loi relatives aux soins palliatifs et au droit à l'aide à mourir, deux textes profondément sensibles parce qu'ils touchent à quelque chose qui nous dépasse : notre condition humaine.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui accompagnent un être aimé atteint d'une maladie incurable. À ces instants marqués par la douleur, l'épuisement, mais aussi par l'espoir d'un peu de répit. C'est à ces personnes que j'ai pensé en votant la proposition de loi relative aux soins palliatifs et d'accompagnement car nul ne devrait être seul face à la souffrance, ni privé d'un accompagnement digne et humain.

Sur la proposition concernant le droit à l'aide à mourir, j'ai choisi, pour le moment, de ne pas me prononcer et de m'abstenir. Ce choix n'a rien d'une esquive. Il traduit une interrogation persistante en mon for intérieur, que je me dois d'écouter, consciente que vous êtes nombreux à partager ce doute.

Depuis plusieurs semaines, j'ai pris le temps d'écouter, de lire, de réfléchir. J'ai mesuré les enjeux éthiques, médicaux et sociétaux que soulève la création d'un droit à l'aide à mourir. Et malgré la nécessité d'offrir une réponse apaisée à des situations de grande détresse, certaines incertitudes demeurent, parfois vertigineuses.

Peut-on, avec suffisamment de précision, déterminer la phase avancée d'une maladie ? Peut-on établir, sans risque de se tromper, que toute possibilité d'amélioration est éteinte ? Ces questions, au moment où je vous écris, ne trouvent pas en moi de réponse définitive.

C'est pourquoi, j'ai fait le choix de m'abstenir lors du vote de ce texte. Il ne s'agit pas de fuir mes responsabilités mais d'assumer lucidement une incertitude bien trop vive. Face à un tel enjeu sociétal, l'hésitation est aussi gage de responsabilité.

Le débat n'est pas clos : il se poursuivra dans les mois à venir, au Sénat puis de nouveau à l'Assemblée nationale.

Je resterai pleinement engagée dans ce travail de discernement, avec l'humilité et la gravité que ce sujet exige. Ma position n'est pas arrêtée : je continue d'écouter, de m'interroger, et de me nourrir de vos témoignages.

Je sais que ce choix pourra décevoir. Mais il témoigne, en tant que députée, de l'exigence de sincérité et de prudence que je vous dois.

Avec considération et engagement.



## PREMIER DÉPLACEMENT À MALTE 🇲🇹

Ce mois-ci je me suis rendue à **Malte, accompagnée d'Olivier Lebel**, mon suppléant et conseiller consulaire, où nous avons été **accueillis par Sandrine Lelong-Motta**, Ambassadrice de France.

A cette occasion, nous avons eu le plaisir de **rencontrer la communauté française** de l'archipel, notamment les acteurs économiques ainsi que les associations. J'ai, comme à chaque déplacement, proposé des **rendez-vous individuels autour d'un café** à nos compatriotes qui souhaitaient me rencontrer.

Nous avons également pu **visiter le site du futur lycée français bilingue international** qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine.

Nous avons, enfin, pu échanger avec le **ministre de la santé** ainsi que des **membres du Parlement maltais**.

**N'hésitez pas à rejoindre ma boucle WhatsApp dédiée aux Français de Malte [ICI](#) !**

## RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-MALTE



En ce premier jour de déplacement à Malte, j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec Jo Etienne Abela, **Ministre de la Santé et Président du groupe d'amitié Malte-France**.

Échanges constructifs sur l'**équivalence des diplômes médicaux** et la **nécessité d'une coopération bilatérale** pour progresser sur ce sujet. Nous avons aussi évoqué les deux **propositions de loi sur la fin de vie, actuellement débattues à l'Assemblée nationale**.

### ***VISITE DU SITE DU FUTUR LYCÉE FRANÇAIS BILINGUE INTERNATIONAL***



Aux côtés de Sandrine Lelong-Motta, ambassadrice de France à Malte, et de Carole de Blesson, conseillère des Français de l'étranger, sur le **site du futur Lycée Français Bilingue International de Malte à Pembroke, qui ouvrira en septembre 2025** : une excellente nouvelle pour les familles francophones et francophiles.

Merci à Anne Douaire-Banny et Paul Raucy, représentants de l'**AFLEC**, ainsi qu'à Pierre Bigot, président de l'association Malte Accueil, pour leur accueil chaleureux, tous engagés pour une francophonie vivante, ouverte et inclusive.

Pour inscrire votre enfant, de la maternelle au CM2, c'est **ICI**.

### ***ÉCHANGES AVEC L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION MALTE ACCUEIL***

Belle rencontre avec l'équipe de **Malte Accueil** et son président, Pierre Bigot !

Un **travail essentiel depuis 2012** pour fédérer la communauté française à Malte : accompagnement des nouveaux arrivants, actions solidaires, projets pour les jeunes...

L'occasion aussi d'**échanger sur de nombreux sujets d'intérêt** pour nos compatriotes : **fiscalité, démarches administratives, rayonnement culturel**.



### ***AU PARLEMENT MALTAIS***



À La Valette j'ai rencontré David Agius et Carmelo Abela, vice-présidents du Parlement maltais.

Des **échanges nourris autour du fonctionnement de nos institutions** (modes de scrutin, place des femmes en politique...).

Un beau moment de diplomatie parlementaire !

### ***VISITE DE L'USINE HUTCHINSON À GOZO***



**Déplacement à Gozo** aujourd'hui pour visiter l'**usine d'Hutchinson, entreprise française** spécialisée dans la fabrication de joints toriques et de pièces industrielles de haute précision. Une fierté industrielle au cœur de l'île.

**Échanges passionnants** avec les équipes **sur les enjeux d'innovation, de formation et de compétitivité**, dans un **secteur stratégique pour la transition écologique et la mobilité durable**.

### *RENCONTRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE L'ARCHIPEL MALTAIS*



*À Gozo*



*À l'ambassade de France*

Très heureuse d'avoir pu **me présenter à la communauté française de l'archipel maltais !**

Une **rencontre chaleureuse pour échanger sur leurs parcours et leurs préoccupations du quotidien.**

Merci à toutes et tous pour votre présence et votre engagement !



**ÉVÉNEMENT**  
*exceptionnel !*

DU **1<sup>er</sup>** SEPTEMBRE AU **15** NOVEMBRE

# CONCOURS PHOTO

Thème : "Ma Méditerranée"

➔ Ouvert aux classes de la seconde à la Terminale des lycées français de la circonscription



Dans le cadre de mon engagement pour valoriser les liens culturels et humains entre les pays de la 8<sup>e</sup> circonscription des Français établis hors de France, **je lancerai un concours de photographie à destination des lycéens de nos établissements français** à partir de la rentrée 2025.

Intitulé « **Ma Méditerranée** », ce projet les invite à partager leur regard sur cet espace commun, entre héritage et modernité. **La photo lauréate sera mise à l'honneur sur ma carte de vœux 2026.**

 Le concours se déroulera du **1er septembre au 15 novembre 2025.**

À vos objectifs !



Depuis le **10 mars 2025** se tiennent les **Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger.**

L'**objectif** est de **faire émerger des propositions concrètes et collectives** autour de trois grands enjeux :

- les **aides sociales directes et indirectes**
- les **bourses scolaires** et l'**accompagnement du handicap** (AESH)
- L'**avenir de la Caisse des Français de l'Étranger** (CFE)

**Répondez au questionnaire [ICI](#) !**

**10 mars - 10 octobre 2025**



**ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**



”  
La critique d'une religion, la moquerie ou le blasphème sont pleinement autorisés dans notre République. L'amalgame entre critique de l'islam - voire de l'islamisme - et racisme sert une stratégie de division délibérée.



**Radioj**  
5 mai 2025

”  
Ce que souhaite une certaine partie de l'Hémicycle, c'est rendre l'antisémitisme résiduel.



**LE FIGARO**  
7 mai 2025

Voir

Lire



Voir



### EN VISIO EN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

J'organise une **permanence en visio**, deux fois par mois, **le vendredi de 9h à 11h**, où nous pouvons échanger au cours d'un **entretien individuel de 15 minutes**.

Je vous propose ces **prochaines dates** :

- **Vendredi 20 juin**
- **Vendredi 4 juillet**.

**N'hésitez pas à vous inscrire** à l'une de ces dates **en cliquant sur le lien du formulaire ci-dessous**.

### Rencontrez votre députée les vendredis matin !



**Des rendez-vous devenus incontournables !**

N'hésitez pas à vous inscrire !

## Rejoignez la boucle WhatsApp de votre pays de résidence :

Je suis **sur le terrain, à votre service, proche de vous**. C'est la raison pour laquelle j'ai créé des **boucles WhatsApp, spécifiques à chaque pays de la circonscription**, sur lesquelles je communique des **informations pratiques et utiles** pour votre vie quotidienne. Vous pouvez également **me joindre personnellement et directement**.

**N'hésitez pas à rejoindre celle qui vous concerne !**

 <https://chat.whatsapp.com/GLJDX94xJIK83fWprq5JvY>

 <https://chat.whatsapp.com/JBE2fnJI0IQHXc3RkmCsen>

 <https://chat.whatsapp.com/GMu2h2KIDCVDYwam2MjBQT>

 <https://chat.whatsapp.com/Hy0PZmuLYH1CumAAQBaEJA>

 <https://chat.whatsapp.com/FSHcNcudOEhKsjJK66yHqn>

**Et mon groupe d'information générale**

<https://chat.whatsapp.com/Hvxz6cMWdBshNAjwWwdW7Z>



Par mail : [caroline.yadan@assemblee-nationale.fr](mailto:caroline.yadan@assemblee-nationale.fr)  
Par courrier : 126 rue de l'Université - 75007 - Paris  
Par téléphone : 01 40 63 94 05

© 2025 Tous droits réservés

Caroline Yadan, Députée de la 8e circonscription des Français établis hors de France

126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

Vous disposez d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement des données à caractère personnel vous concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant par email à [caroline.yadan@assemblee-nationale.fr](mailto:caroline.yadan@assemblee-nationale.fr).

Vous pouvez également lire l'intégralité de notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet : <https://carolineyadan.fr/>

Vous recevez cet email car vous êtes abonné à Caroline Yadan.

Pour être retiré de notre liste de diffusion, vous pouvez vous [désinscrire](#)